

FICHE SIGNALÉTIQUE

MOUSSE DÉSINFECTANTE INSTANTANÉE POUR MAINS

FICHER N° : 692

DATE FICHE SIGNALÉTIQUE : 10/1/15

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT : INO-F-SAN
CODES DE PRODUIT : INO-de 68217 (INO-MD1-50), INO-de 68241 (INO-MD1-1), INO- de 68278 (INO-MD1-950)
FABRIQUÉ PAR : INO SOLUTIONS
ADRESSE : MONTREAL, QC CANADA H1J 3A1, É.-U

NUMÉRO D'URGENCE : 888-466-4658 AUTRES APPELS : 800-543-4641
TÉLÉPHONE CHEMTREC : 800-424-9300 TÉLÉCOPIE/TÉLÉPHONE : 512-527-5506

USAGE DU PRODUIT : DÉSINFECTANT POUR MAINS

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES : AUCUNE CONDITION MÉDICALE N'EST CONNUE COMME ÉTANT AGGRAVÉE PAR CE PRODUIT
ROUTES D'ACHEMINEMENT : YEUX, INGESTION

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : PIQÛRE OU IRRITATION DE L'ŒIL
PEAU : AUCUN ATTENDU
INGESTION : NAUSÉE
INHALATION : AUCUN ATTENDU

RISQUES DE SANTÉ AIGUS : AUCUN ATTENDU
RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES : AUCUN ATTENDU
TROUBLES MÉDICAUX GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION : AUCUN ATTENDU

CANCÉROGÉNÉCITÉ

OSHA : ACGIH : NTP : IARC : AUTRE :

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT : ALCOL ÉTHYLIQUE

<u>N° CAS.</u>	<u>% POIDS</u>	<u>% VOL</u>	<u>SARA 313 À DÉCLARER</u>
64-17-5	9.5		
	<u>ppm</u>	<u>mg/m3</u>	
OSHA PEL-TWA :	1000		
OSHA PEL-STEL :	1000		
OSHA PLAFOND PEL :			
ACGIH TLV-TWA :	1000		
ACGIH TLV-STEL :	1000		
ACGIH TLV PLAFOND :			

INGRÉDIENT : CHLORIDE DE BENZETHONIUM

<u>N° CAS.</u>	<u>% POIDS</u>	<u>% VOL</u>	<u>SARA 313 À DÉCLARER</u>
121-54-0	0,2 %		
	<u>ppm</u>	<u>mg/m3</u>	
OSHA PEL-TWA :			
OSHA PEL-STEL :			
OSHA PLAFOND PEL :			
ACGIH TLV-TWA :			
ACGIH TLV-STEL :			
ACGIH TLV PLAFOND :			

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

YEUX : RINCER À L'EAU PENDANT 15 MINUTES, CONSULTER LE MÉDECIN, NE PAS SE FROTTER LES YEUX.
PEAU : RINCER À L'EAU
INGESTION : NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENTS, CONSULTER UN MÉDECIN
INHALATION : METTRE À L'AIR FRAIS

NOTES DESTINÉES AU MÉDECIN OU AUX PRESTATAIRES DE PREMIERS SOINS :

FICHE SIGNALÉTIQUE

MOUSSE DÉSINFECTANTE INSTANTANÉE POUR MAINS

FICHER N° : 692

DATE FICHE SIGNALÉTIQUE : 10/1/15

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

LIMITES INFLAMMABLES DANS L'AIR, SUPÉRIEURES : S/O INFÉRIEURES : S/O
(% PAR VOLUME)

POINT D'INFLAMMATION :

F : 119 C : 48

MÉTHODE UTILISÉE : TCC

TEMPÉRATURE D'AUTOALLUMAGE : S/O

F : C :

CLASSIFICATION DES RISQUES NFPA

SANTÉ : 1 INFLAMMABILITÉ : 2 RÉACTIVITÉ : 0 AUTRE :

CLASSIFICATION DES RISQUES HMIS

SANTÉ : 1 INFLAMMABILITÉ : 2 RÉACTIVITÉ : 0 PROTECTION :

MOYENS D'EXTINCTION :

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

CO2 OU PRODUITS CHIMIQUES SECS

APPAREILS RESPIRATOIRES APPROUVÉS DEVRAIENT ÊTRE PORTÉS, PULVÉRISATEUR D'EAU POUR REFROIDIR L'ÉQUIPEMENT

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

SI CHAUFFÉES, LES VAPEURS PEUVENT S'ENFLAMMER; PEUT RÉAGIR VIGOREUSEMENT AVEC DES MATÉRIAUX OXYDÉS. DU CO2 PEUT ÊTRE FORMÉ DURANT LA COMBUSTION

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE : ENDIGUER, ABSORBER PUIS RAMASSER DANS UN CONTENEUR ÉTANCHE

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE : ÉVITEZ LA CHALEUR. PEUT FABRIQUER DE LA PRESSION. LES VAPEURS PEUVENT ÊTRE INFLAMMABLES.

AUTRES PRÉCAUTIONS : ÉVITEZ LES SOURCES D'ALLUMAGE

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

CONTRÔLES TECHNIQUES :

NÉANT

VENTILATION :

NORMAL

PROTECTION RESPIRATOIRE :

NÉANT

PROTECTION DES YEUX :

LUNETTES DE PROTECTION

PROTECTION DE LA PEAU :

PROPRETÉ NORMALE

AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :

PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE : PROPRES ET PROPRES

DIRECTIVES RELATIVES À L'EXPOSITION : USAGE PRÉVU NORMAL

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE :

LIQUIDE CLAIR

ODEUR :

ODEUR D'ALCOL

ÉTAT PHYSIQUE :

LIQUIDE

pH TEL QUE FOURNI :

9,0 TYPE

pH (Autre) :

POINT D'ÉBULLITION :

F : 189

C : 87

POINT DE FUSION :

F : S/O

C : S/O

POINT DE CONGÉLATION :

F : INDÉTERMINÉ

C : INDÉTERMINÉ

PRESSION DE VAPEUR (mmHg) :

@

F : 77

C : 25

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) : > 1

@

F : S/O

C : S/O

FICHE SIGNALÉTIQUE

MOUSSE DÉSINFECTANTE INSTANTANÉE POUR MAINS

FICHER N° : 692
DATE FICHE SIGNALÉTIQUE : 10/1/15

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (H2O = 1) : 1,00

@

F : 77 C : 25

TAUX D'ÉVAPORATION : >1

BASE (=1) :

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : COMPLÈTE

% POIDS SOLIDES : 0,5

% VOLATILES : 99,5

PAR POIDS/ PAR VOL à

F : C :

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) : < 0,1 %

AVEC DE L'EAU : LBS/GAL

SANS EAU :

LBS/GAL

POIDS MOLÉCULAIRE :

VISCOSITÉ : S/O

@

F : 77 C : 25

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABLE

INSTABLE

STABILITÉ :

STABLE

CONDITIONS À ÉVITER (STABILITÉ) :

FLAMMES, ÉTINCELLES, AGENTS OXYDANTS

INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAU À ÉVITER) :

AGENTS OXYDANTS

PRODUITS OU SOUS-PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : DU CO2 PEUT SE FORMER DURANT LA COMBUSTION

POLYMÉRISATION DANGEREUSE :

NE SE PRODUIRA PAS

CONDITIONS À ÉVITER (POLYMÉRISATION) :

NE SE PRODUIRA PAS

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES : INDÉTERMINÉ

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES : INDÉTERMINÉ

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉVACUATION DES DÉCHETS : SITE D'ENFOUISSEMENT DANS LES LIMITES DES LOIS LOCALES, DE L'ÉTAT ET FÉDÉRALES

CLASSE DE RISQUES RCRA : INDETERMINE

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

U.S. DEPARTMENT OF TRANSPORTATION

DÉSIGNATION EXACTE DE L'EXPÉDITION : SOLUTION D'ETHANOL

CLASSE DE RISQUES : 3

NUMÉRO ID : UN1170

GROUPE D'EMBALLAGE : 2

MENTION D'ÉTIQUETAGE :

TRANSPORT PAR VOIE D'EAU

DÉSIGNATION EXACTE DE L'EXPÉDITION : S/O

CLASSE DE RISQUES :

NUMÉRO ID :

GROUPE D'EMBALLAGE :

MENTIONS D'ÉTIQUETAGE :

TRANSPORT AÉRIEN

DÉSIGNATION EXACTE DE L'EXPÉDITION : S/O

CLASSE DE RISQUES :

NUMÉRO ID :

GROUPE D'EMBALLAGE :

MENTIONS D'ÉTIQUETAGE :

AUTRES AGENCES :

FICHE SIGNALÉTIQUE

MOUSSE DÉSINFECTANTE INSTANTANÉE POUR MAINS

FICHER N° : 692

DATE FICHE SIGNALÉTIQUE : 10/1/15

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES AMÉRICAINES

TSCA (TOXIC SUBSTANCE CONTROL ACT) : INDÉTERMINÉ

CERCLA (COMPREHENSIVE RESPONSE COMPENSATION, AND LIABILITY ACT): INDÉTERMINÉ

TITRE SARA III (SUPERFUND AMENDMENTS AND REAUTHORIZATION ACT): NÉANT

CATÉGORIES DE RISQUES 311/312 : NÉANT

INGRÉDIENTS À DÉCLARER 313 : NÉANT

RÉGLEMENTATIONS D'ÉTAT : N/A

RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES : N/A

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

AUTRES INFORMATIONS : N/A

INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION : PRÉPARÉE PAR CHRIS SUITS, 10/1/15.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ TOUTES LES INFORMATIONS SONT SENSÉES ÊTRE EXACTES MAIS N'IMPLIQUENT AUCUNE GARANTIE